Sud Rail — **Région de Lyon** — Union syndicale Solidaires

Communiqué de presse :

SNCF - Audience en correctionnelle le 16 avril 2015 suite aux accidents mortels : SUD-Rail se constitue partie civile

Jeudi 16 avril 2015, la SNCF et le Directeur d'Etablissement de l'époque devront rendre des comptes devant le Tribunal Correctionnel de Lyon suite à l'accident mortel de Loïc Bugelli, un agent SNCF, heurté par un train lors d'un chantier de nuit à Lyon Part-Dieu le 29 mars 2012.

Ce début d'année 2012 avait été particulièrement meurtrier à la SNCF avec 4 accidents mortels dans les premiers mois de l'année, dont deux sur la Région de Lyon. Cet accident mettait clairement en cause la responsabilité de la direction et de sa politique dans la diminution critique de la sécurité sur les chantiers à l'Equipement.

Cela est d'autant plus grave que la direction n'avait pas pris les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des cheminots, des chantiers et des circulations, et ce malgré la multiplication des mises en garde de la part de SUD-Rail depuis plusieurs années, et ce au plus niveau de l'entreprise. Et tout particulièrement sur le secteur concerné où les représentants du personnel SUD-Rail n'avaient eu de cesse d'alerter la direction suite à une série d'incidents ou de quasi-accidents et notamment le heurt d'un TGV par une grue à Lyon St Clair en 2010. Suite à cet accident grave un rapport d'expertise avait pourtant dressé un constat alarmant sur les conditions de déroulement des chantiers à la SNCF.

La direction avait alors cherché à minimiser les faits, le directeur allant jusqu'à dire à l'époque que l'accident n'était pas grave car il n'y avait eu « *ni blessés, ni morts* » !!!

Cette politique du « risque calculé » a directement conduit à cet accident tragique mais les responsabilités sont aussi à chercher au plus haut de l'entreprise chez ceux qui organisent la casse programmée de l'Equipement depuis des années.

L'accident de Brétigny est aussi la conséquence de cette politique de réduction des coûts à tous prix qui ne permet plus aux cheminots de l'Equipement de travailler en sécurité et de garantir la sécurité du Réseau Ferré National.

La direction SNCF doit aujourd'hui rendre des comptes et assumer ses responsabilités autrement qu'en cherchant à faire porter le chapeau aux équipes de terrain ou à l'encadrement de proximité en cas d'accident.

Aujourd'hui la situation reste extrêmement préoccupante et SUD-Rail demande que l'Etat et la SNCF donne enfin les moyens aux cheminots pour assurer la sécurité du Réseau ferroviaire national sans craindre pour leur santé et leur vie,

Contact :
Sébastien GILLET – 06 17 91 35 38